



PROCES VERBAL  
N°52/CNCMP/2015  
DU 23/12

L'an deux mille quinze et le mercredi VINGT TROIS DECEMBRE à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

**Etaient présents:**

- Mohamed Abdellahi Zeine, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Mint Kassim, membre du CP

**Etaient absents**

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DPEF**

**1°-Examen** du projet de marché relatif à l'acquisition d'équipements d'électricité et froid (lot 3) au profit des établissements de la FTP, **réf lettre n°108/CPMP/DPEF** reçue le 17 Décembre 2015.

**Décision**

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec CDI pour un montant de 355.527.161 UM HT avec un crédit d'impôt de 186.263.273 UM et un délai de livraison de trois mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.**

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/APAUS**

**2°-Examen** du projet de marché relatif à la réalisation de 162 forages de reconnaissance dont 59 transformables en forages d'exploitation dans 59 localités du pays, **réf lettre n°475/CPMP/APAUS** reçue le 17 Décembre 2015.

*(Handwritten signatures in blue ink)*

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché avec GIE ACTIF pour un montant de 102.768.000 UM HT avec un crédit d'impôt de 16.755.682 UM et un délai d'exécution de six (06) mois sous réserve d'accord du bailleur de fonds.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS SECTEURS SOCIAUX**

3°-Examen du projet de marché relatif à l'assistance technique pour le contrôle et le suivi des travaux du déploiement du Backbone national, *réf lettre n°644/CPMP/Ss* reçue le 15 Décembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec le groupement de bureaux STUDI INTERNATIONAL/ST2i International pour un montant 995.700 Euros HT avec un crédit d'impôt de 159.312 Euro et un délai d'exécution de dix-huit (18) mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

4°-Examen du projet de marché par entente directe relatif à la location de 3000 licences Microsoft et Assurance de 750 licences pour le service publics, *réf lettre n°668/CPMP/Ss* reçue le 22 Décembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec Komunik pour un montant total de 1.576.831.885 UM TTC pour une durée de trois (03) ans.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC**

5°-Examen du DAO relatif à la construction d'une centrale solaire photovoltaïque clé en main de trente (30) MW à Nouakchott, *réf lettre n°0355/CPMP/SOMELEC* reçue le 15 Décembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES**

6°-Examen de la demande de la CPMP/SI de rendre infructueux l'Appel d'offres relatif à la l'acquisition de deux zodiacs équipés au port autonome de Nouakchott, *lettre 334/CPMP/SI* reçue le 17 Décembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande de la CPMP/SI de rendre infructueux ledit appel d'offres.*

**COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

7°/-*Examen* du rapport d'évaluation des propositions financières relatives au recrutement d'une assistance technique à l'unité de projet (UGP) du projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de l'Aftout Echargui, *lettre n°355/CMSSBIE* reçue le 16 Décembre 2015.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

**LE PRESIDENT**

**AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE**

**Les Membres du Comité Permanent**

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine

- Ciré Amadou

- Raifa Mint Kassim

